



LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

La Gazette *des Instituts*

n°2

OCTOBRE 2018

L'esprit Echiquier se nourrit de deux exigences : la qualité de service et la proximité. C'est pourquoi notre ambition de chaque jour est de vous proposer un service sur-mesure ainsi que des solutions concrètes, au service de l'efficacité et d'une relation sereine. Dernière-née de notre volonté de toujours mieux servir notre clientèle institutionnelle, cette Lettre, qui nous l'espérons, saura répondre à vos attentes.

L'ÉPARGNE SALARIALE À LA VEILLE D'UNE RÉVOLUTION ?

La loi PACTE, en cours d'examen au Parlement, signe des avancées majeures qui dopent le marché de l'épargne salariale.

Avec 10 millions de bénéficiaires et 131,5 milliards d'euros d'encours à ce jour, la croissance de l'épargne salariale est régulière depuis 10 ans. Celle-ci est amenée à se développer beaucoup plus rapidement sous l'effet de la loi PACTE - Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises -, formidable opportunité pour les entreprises. Les petites et très petites entreprises (jusqu'à 50 salariés), sous-équipées, auront la possibilité de mettre en place abondement, intéressement ou participation avec un forfait social à 0%. Avec 9,7% de prélèvement, l'épargne salariale devient le meilleur complément de rémunération, que l'on soit salarié ou non (TNS).

Les entreprises jusqu'à 250 salariés bénéficieront aussi du forfait social à 0% sur l'intéressement. Pour les entreprises de plus grande taille, les bonnes nouvelles se trouvent du côté de l'actionnariat salarié, avec un forfait social réduit à 10% sur l'abondement des fonds investis en titres de l'entreprise. Plus attractive pour les entreprises, l'épargne salariale le devient également pour les bénéficiaires qui pourront déduire leur versement personnel effectué dans un PERCO (plan d'épargne pour la retraite collectif) de leurs revenus et bénéficier d'une réduction d'impôts au titre de l'épargne retraite.

Quelle offre de gestion financière proposer dans les plans d'épargne salariale ?

Pour les très grandes entreprises, l'approche sur mesure, se traduisant par la création de fonds dédiés, reste la norme. Mais la gamme de fonds diversifiés ne doit pas faire d'ombre aux fonds d'actionnariat, attractifs pour les

salariés lors des augmentations de capital réservées.

Pour les ETI/PME, une gamme équilibrée d'une dizaine de fonds permet à chaque bénéficiaire d'identifier celui qui correspond à son objectif. En l'absence de conseil individualisé, la gestion pilotée, que ce soit pour le PERCO ou pour le PEE (plan d'épargne entreprise, bloqué 5 ans), permet d'orienter l'épargne en fonction de l'horizon d'investissement. Il faut aussi que le gérant soit capable d'accompagner l'entreprise sur les sujets d'actionnariat salarié.

Enfin, pour les TPE/TNS, un plan d'épargne salariale optimal proposera une vaste gamme afin d'être compétitif face aux produits individuels.

La gamme de fonds de La Financière de l'Echiquier (LFDE) est présente dans les fonds que propose le spécialiste indépendant ERES à travers deux FCPE investis uniquement en fonds LFDE, Eres Echiquier Actions et Eres Echiquier Diversifié, ainsi qu'à travers les fonds multigérés Eres Sélection, Eres Sélection PME notamment.

La loi PACTE ouvre des perspectives massives de développement. A suivre !

Ce document a été réalisé en collaboration avec :





NOTRE VALEUR AJOUTÉE À VOTRE SERVICE

- **Une offre ISR** principalement composée de deux fonds détenteurs du label ISR d'Etat : Echiquier Major SRI Growth Europe, fonds de grandes valeurs, et Echiquier Positive Impact, une SICAV sélectionnant des entreprises apportant une contribution aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- **Une intégration ESG à grande échelle** : après plus de 10 ans d'engagement ISR, LFDE déploie désormais son expertise d'analyse ESG sur l'ensemble de sa gamme, avec pour objectif, entre autres, d'attribuer une notation ESG à 100% des valeurs en portefeuille d'ici fin 2018. Nous sommes convaincus que l'ISR est créateur de performance.
- **Des reportings dédiés** s'ajoutent au reporting mensuel standard : indicateurs de risque, notation ESG et empreintes carbone des portefeuilles.



95% des encours LFDE couverts par notre démarche ESG

Données au 31 décembre 2017

À L'HORIZON

Vous recevrez par mail une invitation spécifique à l'approche de chacune de ces dates. Mais n'hésitez pas à noter d'ores et déjà ces rendez-vous dans vos agendas !



CONTACTS



53, avenue d'Iéna
75116 Paris



www.lfde.com



Équipe Institutionnels
+33(0)1 47 23 73 19



acabasset@lfde.com